

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/07/2026 - 11470 - 2019 B 00603 - 849 172 440 - A.J.I. LOC

Désignation de l'entreprise SAS A.J.I. LOC										Néant ☐ *													
Adresse de l'entreprise 22 Rue Raoul Dautry 77340 PONTAULT COMBAULT																							
SIREN		8		4		9		1		7		2		4		4		0		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12	
												Exercice N clos le		31/12/2025									
												Brut		Amortissements-Provisions		Net							
												1		2		3							
ACTIF																							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012															
		Autres *		014				016															
	Immobilitisations corporelles *		028		88190		030		85440		2749												
	Immobilitisations financières * (1)		040		4015		042				4015												
	Total I (5)		044		92205		048		85440		6764												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052															
		Marchandises *		060				062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		10416		070				10416											
		Autres * (3)		072		6594		074				6594											
	Charges constatées d'avance *		092				094																
	Valeurs mobilières de placement		080				082																
	Disponibilités		084		27908		086				27908												
Total II		096		44919		098				44919													
Total général (I+II)		110		137124		112		85440		51684													
PASSIF												Exercice N		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				10000														
	Écarts de réévaluation				124																		
	Réserve légale				126				1000														
	Réserves réglementées *				130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *				131																		
	Report à nouveau				134				49108														
	Résultat de l'exercice				136				-25707														
	Subventions d'investissement				137																		
	Provisions réglementées				140																		
	Total I				142				34401														
Provisions pour risques et charges				Total II		154																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				150																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				4909														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)				169		4396		172		11421												
	Comptes courants d'associés				173				952														
	Autres dettes				175																		
	Produits constatés d'avance				176																		
Total III				176				17283															
Total général (I + II + III)				180				51684															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		4000		(4)		Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

Ara Guin

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026
--

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à 18 heures 30, les associés de la société **A.J.I LOC** se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre ordinaire.

L'Assemblée est présidée par Madame Ana Isabel DA COSTA GREGORIO en sa qualité de présidente.

La présidente constate que sont présents ou représentés tous les associés, à savoir :

En dehors d'elle-même	Propriétaire de	250 actions
David GREGORIO CARREIRA représenté par Ana DA COSTA GREGORIO	Propriétaire de	250 actions
Joao Filipe MARQUES SOUSA	Propriétaire de	250 actions
Ana Sofia MARTINS PEREIRA SOUSA	Propriétaire de	250 actions
Soit 100 % du capital social		<u>1 000 actions</u>

Il a été tenu une feuille de présence élargée par les associés.

Le président déclare que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise par la loi.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les doubles des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion au 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus à la gérance de sa gestion ;
- Conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat.

Lecture est faite du rapport de gestion. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion générale ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions sont successivement mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée, après lecture du rapport de gestion et examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, déclare les approuver et donne à la gérance quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les intéressés n'ayant pas pris part au vote.

QUATREIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, ~~le bénéfice~~ de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 25 707 € est affecté comme suit : *la perte*

Report à nouveau antérieur	<i>An. Gours</i>	49 108	€
Résultat		- 25 707	€
Disponible		23 401	€
Dotation à la réserve légale		Déjà dotée	
Dividendes		0,00	€
Dotation au report à nouveau		- 25 707	€
Solde du report à nouveau après affectation		23 401	€

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la gérance et les associés présents.

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de - 25 707 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comme suit :

Report à nouveau antérieur	49 108 €
Résultat	- 25 707 €
Disponible	23 401 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	- 25 707 €
Solde du report à nouveau après affectation	23 401 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026**

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, ~~le bénéfice~~ de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 25 707 € est affecté comme suit : *la perte*

Ana Gours

Report à nouveau antérieur	49 108 €
Résultat	- 25 707 €
Disponible	23 401 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	- 25 707 €
Solde du report à nouveau après affectation	23 401 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.